tins ces deux saufs-conduits que sur-le-champ, suivant son ordre, j'envoyai au P. Recteur du collége de Lyon.

Pour la seconde lettre, en date du 14 juillet, avec l'autorisation de Votre Paternité, je la lus au Roi Très-Chrétien, qui, doué qu'il est de la plus grande pénétration, comprit aussitôt combien est loyal le caractère de Votre Paternité; aussi Sa Majesté trouva-t-elle fort à son gré votre paternelle sollicitude envers sa famille, et l'attachement particulier que vous me témoignez, quoique je suis loin de le mériter; ce qui surtout charma le Roi c'est la variété de votre style, et (disait-il) cette éloquence native et qui coule d'elle-même.

Je ferai certainement tous mes efforts pour répondre aux vœux de Votre Paternité, et, avec la grâce de Dieu, j'espère toujours me rendre digne même au milieu des obstacles, de mon haut ministère sans en être accablé. Puissent mes efforts tourner au plus grand profit et à la plus grande gloire de Dieu! J'ai soif de vos prières et me recommande de toute mon âme à vos saintes messes.

De Votre Paternité, etc.

P. S. M. l'abbé Faure m'a remis, il y a quelques instants, une lettre de Votre Paternité, en date du 42 mai, dans laquelle Elle me recommande l'affaire de madame Julie Deodati, dont le mari, dit-on, a mangé la dot. Je ferai tout mon possible pour obéir aux ordres de Votre Paternité, mais comme je sais que les affaires de la famille du mari sont en mauvais état, je n'ose guère espérer de succès de mes démarches.

\* Paris, 9 novembre 1675.

Au Très-Révérend Père Jean-Paul Oliva, Général de la Société de Jésus.

Pax Christi.

Mon Très-Révérend Père,

l'éprouve la plus grande peine d'avoir tardé si longtemps à répondre à la lettre si obligeante de Votre Paternité en date du 16 septembre dernier. Certes, il n'était pas indispensable que